



Délibérations du Conseil Municipal du 20 octobre 2022

Liste des délibérations

N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision
	Approbation du procès-verbal de séance du 22 septembre 2022	-Approuver le procès-verbal de la séance du 22 septembre 2022 ;	Approuvé à l'unanimité
D22-111	Petites Villes de Demain : Approbation de la convention cadre valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)	-Valider le projet de convention ORT ; -Approuver le périmètre ORT ; Mettre en œuvre le programme d'actions « petites villes de demain » ; -Autoriser Mme le Maire à signer toutes les formalités ; -Autoriser Mme le Maire à solliciter toutes les subventions pour la mise en œuvre du programme « Petites Villes de Demain » ;	Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (7 contre)
D22-112	Dispositif Argent de poche	-Adopter la mise en place du dispositif « argent de poche » ; -Autoriser Mme le Maire à solliciter le financement de ce dispositif auprès de la CAF ;	Adopté à l'unanimité
D22-113	Cession d'une parcelle	-Autoriser Mme le Maire à vendre une emprise communale de 248m ² au prix de 2,50€ le m ² ; -Autoriser Mme le Maire ou son représentant à signer les différents actes à intervenir ;	Adopté à l'unanimité
D22-114	Rénovation énergétique, réhabilitation et restructuration Ecole de la Chapelle du Mur – Avenant 2 lot n°12 « Peinture »	-Approuver l'avenant 2 lot 12 d'un montant de 2 353,83€HT ; -Autoriser Mme le Maire à le signer ainsi que toutes pièces y relatives ;	Adopté à l'unanimité
D22-115	Extension et réorganisation de l'Ecomusée – Avenant 3 lot n°03 « Charpente bardage »	- Approuver l'avenant 3 lot 03 d'un montant de 6 016,00€HT ; -Autoriser Mme le Maire à le signer ainsi que toutes pièces y relatives ;	Adopté à l'unanimité
D22-116	Motion sur les tarifs de l'énergie	-Adopter une motion sur les tarifs de l'énergie	Adopté à l'unanimité
D22-117	Acquisition d'une parcelle	-Acquérir la parcelle cadastrée section ZK n°28 d'une contenance de 2Ha51a00ca au prix de 31 375€ net vendeur ; -Autoriser Mme le Maire à signer l'acte à intervenir ainsi que tous les documents s'y rapportant ; -Inscrire au budget les crédits correspondants ;	Adopté à l'unanimité
D22-118	Mise en place d'un budget participatif – Environnement, citoyenneté et culture	-Approuver le principe de création, dans le domaine de l'environnement, la citoyenneté et la culture, d'un budget participatif doté de 20 000€ en 2023 dans les conditions prévues par le règlement ; -Inscrire les crédits nécessaires au budget principal de la commune ;	Adopté à l'unanimité
D22-119	Information relative aux décisions prises par délégation (articles L2122.22 et L.2122.23 du CGCT)	-Prendre acte de cette information.	Le Conseil a pris acte